

## Re-naissance d'herbiers de zostères :

## Rôle de la dynamique littorale et de la mise en protection dans le golfe de Beauduc

Des herbiers de zostères anciennement relatés par les usagers dans le golfe de Beauduc avaient disparu dans les années 1990.

Leur réapparition progressive depuis 2005 a été favorisée par la dynamique sédimentaire très mobile en Camargue. La mise en protection de deux zones marines a pu jouer ensuite un rôle de catalyseur.

# Mobilité sédimentaire et apparition d'un herbier de zostères

Plusieurs témoignages indiquent la présence ancienne d'herbiers couvrant le golfe de Beauduc jusqu'à 10 m de profondeur, sans données scientifiques pour en attester.

Avec une dynamique sédimentaire particulièrement forte, la pointe de Beauduc présente une accrétion sableuse annuelle moyenne de 15 à 20 mètres. Au fil des années, l'avancée des flèches a recréé des conditions sablovaseuses calmes, propices au développement d'un herbier de zostères, dont la première tâche (1 m²) a été découverte en 2005 par un pêcheur.

L'herbier s'est développé jusqu'à atteindre 12 ha (2018), en s'adaptant aux contours de la ligne de rivage.



Mobilité sédimentaire et apparition d'un herbier de zostères



Grande nacre (Pinna nobilis) au milieu des zostères naines

#### Suivi, protection, épanouissement

Un suivi a été engagé en interne par le Parc. En 2008, seule la zostère naine était observée puis l'écosystème s'est enrichi de 3 autres espèces : ruppia (2011), zostère marine et cymodocée (2014). Le développement des grandes nacres apparues en 2012 est suivi depuis 2015, mettant en évidence la résistance de plusieurs individus au parasite les décimant actuellement. Cette évolution a bénéficié de la gestion de Beauduc, zone aux usages anarchiques. La création en 2013 d'une zone de protection de biotope a permis de protéger l'herbier de la dégradation par la pêche à pied, l'ancrage et les sports aérotractés.

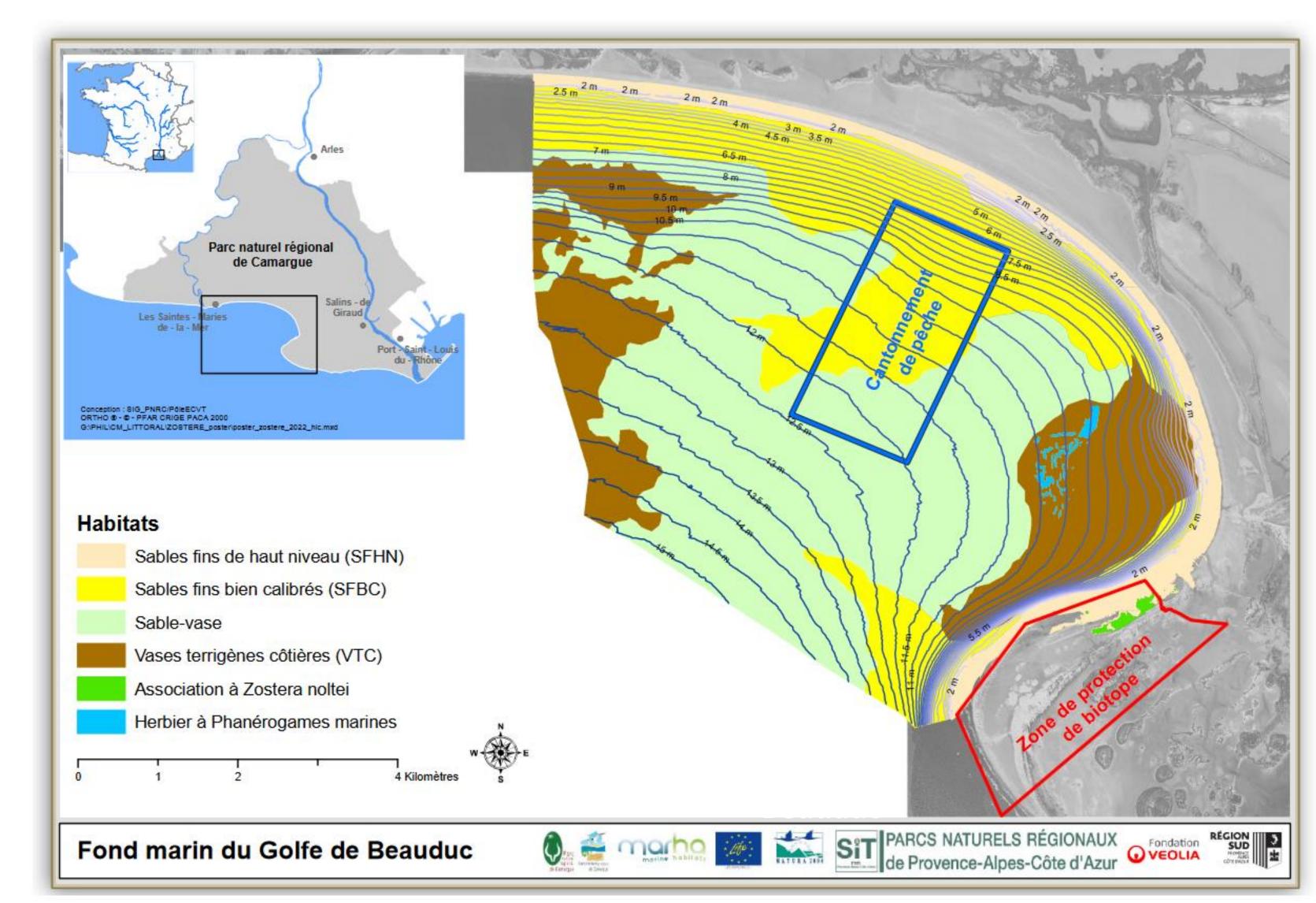
## Vers une extension dans les profondeurs entre les deux zones protégées?

En 2013, un cantonnement de pêche, demandé par les pêcheurs artisanaux a également été créé pour reconstituer des fonds marins dégradés par le chalutage illégal.

Cet outil a quasiment mis fin à ces actes au sein du golfe. Ainsi, sur la cartographie réalisée en 2021, aucune trace de chaluts n'apparaît contrairement à celle de 2008.

Entre les deux zones protégées, le sondeur a révélé une nouvelle zone d'herbier. Cependant, la vidéo floue et les premières plongées n'ont pas encore permis de le confirmer.

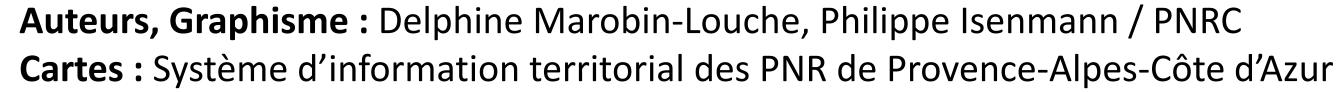
La baisse des pressions sur l'habitat sableux a-t-elle permis le retour d'un herbier dans le golfe ?



Cartographie des fonds marins du golfe de Beauduc (Seaviews, 2021 / LIFE MARHA)







**Données de cartographie 2021 :** Seaviews **Crédits photos :** Benoit Verdeille et PNRC





